

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 43 [i.e. 44]

Artikel: Bonaparte à Lausanne : (diner chez M. de Haller, à Villamont)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — ou magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Bonaparte à Lausanne.

(Dîner chez M. de Haller, à Villamont.)

Dans le mois de mai 1800, Bonaparte, alors premier consul, était depuis quelques jours à Lausanne. Il faisait marcher vers le St-Bernard son armée appelée de réserve. Cette armée, pleine de confiance en son chef, côtoyait gaîment les rives du Léman. Elle ne demandait pas où on la conduisait, elle était sûre que c'était à la victoire.

Je travaillais un matin à mon bureau (j'étais alors lieutenant du préfet du canton), je vois entrer Monsieur de Haller qui me dit : « Voulez-vous dîner avec le premier consul? » — Volontiers. — « Alors trouvez-vous aujourd'hui chez moi à trois heures. »

A l'heure indiquée je me mets en route pour Villamont. A l'entrée de l'espèce de promenade appelée Derrière-Bourg, je vois un groupe de personnes qui cheminaient devant moi : C'étaient le premier consul, Duroc, Bourrienne, le préfet Polier, Messieurs de Saussure de Morges, alors municipal, et Auberjonois, membre de la Chambre administrative. Je me glisse sans mot dire à la suite de cette petite troupe. La conversation n'était pas fort animée; quelques questions de l'homme, auxquelles on répondait. A l'extrémité de cette promenade nous rencontrons un conscrit français. Bonaparte s'arrête pour lui parler. « A quel corps appartiens-tu? — Je suis un conscrit au dépôt. — Qui vous commande? — Le colonel. » On se remet en marche. « Faites-moi parler à ce chef du dépôt » dit Bonaparte à Duroc. « Savez-vous où demeure ce chef, me demanda Duroc. — Oui, je m'en charge, » et je me détache pour porter l'ordre. J'arrive chez le commandant; c'était un vieux lieutenant-colonel de fortune. Je le trouve assis vis-à-vis de sa femme devant un modeste dîner. « Colonel, lui dis-je, le premier consul est dans ce moment chez Monsieur de Haller, il désire vous parler. » — Il suffit, Monsieur, je vais m'y rendre.

Je reviens à Villamont; on était à table. Je prends la place laissée vacante après avoir dit à Duroc que le chef du dépôt avait reçu l'ordre. En regardant les convives, la plupart des physionomies me paraissent décomposées; on était à la fin d'une conversation qui me parut n'avoir pas été gaie. Le préfet avait dû donner des ordres pour les chevaux du premier consul qui allait ce jour-là à Vevey. On

était venu dire que les chevaux ne se trouvaient pas. En effet, les ennemis particuliers du préfet avaient profité du trouble que causait dans la ville le passage continual des troupes pour faire enlever par des réquisitions les chevaux destinés à la voiture du général. Celui-ci, à cette occasion, avait adressé au préfet quelques paroles assez vives. Le préfet avait cherché à s'excuser, il avait donné les ordres nécessaires, etc. A mon arrivée, le premier consul lui disait : « Monsieur, je ne suis pas votre supérieur et ce n'est pas envers moi que vous êtes responsable. Je vous dirai seulement que lorsque je donne des ordres à mes lieutenants, s'ils ne sont pas exécutés, je n'admetts jamais d'excuses, et je n'en écoute point. »

L'introduction du chef du dépôt vint mettre fin à cette conversation pénible. Le vieux colonel se plaça militairement en face du premier consul en portant la main à son chapeau. « Vous commandez ici un dépôt de conscrits? » — Oui, mon général. — Combien en avez-vous dans ce moment? — Trois cents, général. — Faites-les tous marcher demain sur Vevey. — Vous serez obéi, mon général.

Et sur un signe de tête, le colonel fit un demi-tour à droite et se retira.

Il ne fut plus question de l'affaire des chevaux et la physionomie du premier consul reprit quelque sérénité. « Messieurs » dit-il, « ce n'est pas la première fois que je me trouve dans votre ville. J'y ai passé en 97, vous n'aviez pas encore fait votre révolution; j'allais à Rastadt; arrivé à l'entrée de la ville, on arrêta ma voiture; trois belles et jeunes demoiselles habillées de blanc se présentent à ma portière; elles m'offrent des fleurs et des vers. Je trouvai la chose fort agréable. Arrivé à l'auberge, je fus reçu par le bailli bernois qui commandait ici. Je lui contai mon aventure des trois jolies personnes. « Mon général, » me dit-il, « ce n'étaient pas des demoiselles, c'étaient des garçons habillés en filles. » Cette explication me parut assez singulière; c'était le soir, je continue ma route et m'endors dans ma voiture. Au bout de quelque temps, je me réveille, et poussant du coude mon compagnon de voyage qui dormait aussi; — mais que nous disait donc ce bailli avec ces garçons habillés en filles; c'étaient bien des demoiselles et très jolies mêmes. « Je le crois aussi, » me répondit mon compagnon, et nous nous rendormîmes.

Le souvenir de cette aventure avait égayé l'imagination du grand homme ; il avait souri quelquefois en nous la racontant. Il fut assez bien jusqu'au café, mais alors survint un petit incident qui tourna d'une manière peu agréable pour notre amphitryon. Un domestique, une cafetièrerie à la main, faisait le tour de la table pour verser le café. Il commence par Bonaparte, qui avance sa tasse. Par défaut de vue ou par maladresse, ce domestique verse à côté. Bonaparte, avec un air d'humeur très prononcé, replace sa tasse devant lui, puis il adresse au maître de la maison quelques paroles peu obligeantes sur la maladresse de ses gens. Nous baissions les yeux, trouvant tous l'apostrophe un peu vive. Cependant de Haller ne se déconcerta point. « Ma foi, général, » dit-il, « il ne faut pas se frotter à vous aujourd'hui, vous n'êtes pas de bonne humeur. »

On passa ensuite dans le salon, où l'on introduisit deux hommes que le premier consul avait demandés ; c'étaient deux maîtres de poste, l'un de Morges, l'autre de Rolle. Il voulait organiser un courrier de correspondance sur la route que suivait l'armée. Il entra en pourparlers avec eux sur le service et sur les prix avec des détails et une intelligence qui nous étonnèrent. Je crois qu'il n'y eut rien de conclu dans ce moment. On vint dire que la voiture était à la porte. Il ceignit son sabre de Damas, fit à chacun de nous une inclination de tête gracieuse et traversa la cour jusqu'à la voiture, où il monta avec Bourrienne et Duroc. On avait enfin obtenu des chevaux ; on les avait détachés d'un chariot de foin qu'un fermier d'une campagne voisine avait amené à la ville. Le paysan montait un de ses chevaux en postillon.

Plus le souvenir de ce dîner vieillit dans mon imagination, plus il me devient précieux. Des huit personnes qui le composaient, je suis le seul actuellement vivant (le 13 juin 1840). J'aurais désiré que mon ancien ami Lavater y eût assisté ; il aurait trouvé un objet d'étude digne de son regard pénétrant et exercé dans la physionomie de l'homme le plus positif peut-être qui ait existé. Il nous aurait dit quels étaient les traits caractéristiques de cette force de volonté, de cette puissante intelligence qui, chez aucun homme peut-être, n'ont été réunies à un degré aussi éminent. Dans le sourire de Bonaparte on trouvait, au premier coup d'œil, un certain attrait ; c'était l'effet du développement gracieux des traits de sa physionomie ; mais ce sourire ne mettait guère à l'aise les personnes avec lesquelles il conversait ; je crois même que c'était rarement son intention. Au fond de ce sourire on ne trouvait pas la bienveillance qu'il avait d'abord paru annoncer. La grâce n'était qu'extérieure ; c'était une belle bouche, des dents blanches, un regard expressif, un mouvement harmonieux des muscles du visage. La conscience de sa supériorité était telle chez lui qu'aucune sympathie ne pouvait le rapprocher de ces êtres qu'il voyait à une si grande distance au-dessous de lui. L'effet de cette supériorité sur les autres hommes était souvent pour eux, en sa pré-

sence, comme une espèce de cauchemar.

On comprend par ce petit récit que mon plaisir de dîner avec Bonaparte n'a pas été complet dans tous les points, mais il m'en est resté la satisfaction d'avoir pu me faire quelque idée, par mes propres yeux, d'une individualité aussi remarquable.

Onna recompeinsa dè la valeu dè cinq francs.

On boutequi dè pè Bor, à Lozena, avâi onna tsinna de bouna sorta, qu'êtai tota crâna po la garda. Niarâi pas z'u moian dè s'einfatâ la né dein la boutequa, kâ d'aboo que l'oïessâi pécliettâ, le coumeincivâ à ronnâ, à dzappâ et à férè on détertin à reveillî ti lè gâpions.

Mâ cllia tsinna, coumeint totès lè tsinnès, fasâi cauquîès iadzo dâi z'escampettès et cein arrevâ que le décutsâ, que lo boutequi s'émaginâ que l'êtai perdiâ et la fe publîy su la folhie, que mémameint l'offressâi cinq francs à cé que la lâi raminérâi.

On la lâi ramenâ. Mâ du cé iadzo, cllia tsanera dè bête se pésai soveint et cllia que la ramenâvont adé étiont dè cllia lulus que sè tignont tot lo dzo su la Ripouna, petout que dé travailli, et que vouâitont lo ciet po vairè se ne lâo vao pas tchâidrè dâi caillès rotiès dein la gâola.

Lo boutequi sè démaufiâ d'oquière, et bintout l'appre la vretâ ; cllia coo tatsivont d'accrotsi la tsinna et quand l'aviont la gardâvont tant quiè que l'avi aussè étâ dein la folhie.

On iadzo que la bête étai lavi, on la fe publîy ; adon ion dè cllia lulu arrevè, que la ramenâvè pè l'attatse, tandi qu'on autre attendâi que devant.

Quand cé que menâvè la tsinna l'eut rebaillâ, lo boutequi lâi fe : Eh bin passâ ào fond dè la boutequa on vo bailléra cein que vo revint. Lo coo sè démaufiâvè dè rein, mâ quand l'arrevâ pè derrâi, trovâ lè comis que lâi bailliront 'na défrepenâie que n'ousa pas pî sè reveindzi et que l'eut couâite dè felâ ein sè grattavè rappoo ài pudzès et lâi dit : Ora baille-mè mè dou francs cinquanta ? Mâ cé qu'avâi reçu la bourlâie étai dzalao d'avâi tot z'u et repond à l'autre que lo monsu lo démandâvè po lâi bailli sa part.

— Que volliâi-vo ? que lâi fe lo boutequi, quand l'eintrâ.

— Oh ! l'est mé qu'êté avoué cé qu'a ramenâ lo tsin et m'a de que dévessé veni queri ma part.

— Eh bin ! passâ lè ào fond.

Et ein mémo teimps criâ ài comis dè soigni cé l'hommo assebin què l'autre.

Lo gaillâ tot conteint de cein ourè, va ; mâ pas pe-tout lè, l'eut la séconda tsauda, que mémameint lè comis rolhivont onco pe foo, et cé pourro bougro, à maiti tânâ, sè sauvâ po allâ sè reveindzi su son camerâdo que l'avâi eindieusâ ; mâ lo camerâdo qu'en avâi prâo dinsè avâi dza décampâ.